



# L'Agglo recrute !

## Agent en charge des contrôles de l'assainissement collectif et non collectif H/F

Poste à pourvoir dès que possible

**Référence du poste : A-VAC-26/04**

Situé le long de la côte vendéenne, le Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération est composé de 14 communes sur un territoire comptant plus de 50 000 habitants.

Transformé en Agglomération depuis le 1er janvier 2022, le Pays de Saint Gilles Croix de Vie s'est doté des compétences Mobilité et PLUi à la même période.

Disposant récemment d'un Projet de territoire solidaire et ambitieux décliné en 3 axes majeurs que sont le bien vivre au quotidien, le rayonnement et l'anticipation des transitions sur le territoire, le Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération veut conforter son attractivité touristique et économique pour s'affirmer comme une destination "éthique".

Environ 280 agents permanents animent l'action publique territoriale répartis en 2 structures, 220 agents à l'Agglomération et 60 agents au Centre Intercommunal d'Actions Sociales (CIAS).

Le service Assainissement doit répondre aux exigences réglementaires, aux schémas directeurs définis et globalement au maintien en état du patrimoine géré par le service. Ce patrimoine est composé pour les eaux pluviales urbaines de 200 bassins d'orage, de 2 systèmes d'injection des eaux pluviales dans la nappe, de 2 stations de pompage de grosse capacité, de 600 km de réseau d'assainissement pluvial. Le patrimoine des systèmes d'assainissement eaux usées se compose de 700 km de réseaux de collecte, des 142 postes de refoulement, des 14 installations de traitement (6 stations d'épuration à boues activées, 2 filtres plantés de roseaux, 6 lagunages) pour une capacité totale de plus de 163 000 Equivalent Habitants. Le bon fonctionnement de ce patrimoine dépend notamment du bon raccordement aux réseaux.

Sous la responsabilité du Responsable du Pôle Contrôle et Fonctionnement des Installations, vous êtes chargé(e) des missions suivantes :

### Activités principales



Réaliser des contrôles :

- De branchements au réseau d'assainissement collectif dans le cadre de vente chez des particuliers (en binôme),
- Réglementaires sur site pour le SPANC : contrôles de bonne exécution, contrôle de vente, contrôle de bon fonctionnement (en autonomie).

Les différentes étapes des contrôles sont les suivantes :

- Organiser, planifier et suivre l'administratif,
- Préparer l'intervention chez le particulier, notamment le matériel (outils, EPI...) et les documents administratifs nécessaires,

- Vérifier les raccordements eaux usées - eaux pluviales privatifs en liaison avec les points d'eau, évacuations, ouvrages et équipements des sites (appartements, maisons individuelles, groupement d'habitations, immeubles...),
- Vérifier le ou les points de branchement sur les réseaux publics,
- Vérifier les installations pouvant être alimentées par des ouvrages spécifiques liées aux eaux pluviales,
- Vérifier les installations liées le cas échéant à la présence d'une Gestion Intégrée des Eaux Pluviales dans la ou les parcelles,
- Mettre en œuvre des méthodes d'investigations (test au colorant, tests à la fumée, caméra...),
- Déterminer l'origine des dysfonctionnements des ouvrages privés et publics (réseaux, boîte de branchement, branchement, raccordement, etc.),
- Lors de l'enquête, saisir les comptes rendus dans les outils dédiés (logiciel métier, tablette...) avec plans, mesures, photographies,
- En fonction des conclusions de l'enquête et en cas de non-conformité vis-à-vis du règlement d'assainissement de l'Agglomération du Pays de Saint Gilles Croix de Vie, établir des recommandations concernant la nature des travaux à réaliser par l'usager,
- Entretenir, vérifier le matériel dédié aux contrôles.

Plus spécifiquement pour le SPANC :

- Vérifier le bon fonctionnement des installations existantes : niveau de boues, test de postes de relevages et filières agréées, vérification des regards, du rejet...,
- Contrôler la bonne réalisation des nouvelles installations.

## Activités secondaires



- Réaliser des contrôles de branchements dans le domaine des eaux usées assimilées domestiques, issues d'activités de service, d'administration, de commerce, de restauration, campings...,
- Réaliser des contrôles de branchement avant travaux sur les réseaux,
- Rechercher des mauvais branchements suite aux désordres observés.

## Profil recherché et compétences requises



- Connaître le contexte technique et réglementaire de l'assainissement collectif et non collectif,
- Expérience en assainissement collectif et non collectif souhaitées,
- Savoir lire des plans,
- Maîtrise des outils informatiques (Word, Excel, Outlook),
- Niveau, formations et qualifications souhaitables : BAC à BAC +2 et/ou expériences professionnelles dans les métiers de l'assainissement collectif et non collectif ou en lien avec l'hydraulique des réseaux, voire en VRD et conduite de travaux,
- Permis B exigé pour des déplacements journaliers sur tout le territoire.

## Qualités requises



- Être rigoureux et organisé dans le suivi des dossiers et du matériel,
- Savoir rendre compte à son supérieur hiérarchique,
- Savoir appliquer des procédures, normes, règles et consignes,

- Être autonome, disponible et ponctuel,
- Avoir le sens du service public et du respect de la confidentialité,
- Être pédagogue,
- Aimer travailler en équipe,
- Qualité relationnelle,
- Sens de la communication,
- Sens du contact avec les usagers,
- Garantir l'image de l'établissement auprès du public.

## Conditions



- Lieu d'embauche : Centre Technique Intercommunal du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération – Givrand,
- Temps de travail : Temps complet,
- Cadre d'emploi : Adjoints Techniques Territoriaux
- Régime indemnitaire : IFSE métier + CIA
- Prestations sociales : participation prévoyance, mutuelle santé, chèques déjeuner, FDAS/CNAS (dans le cadre d'un recrutement d'un agent contractuel ces prestations sont éligibles à partir d'un contrat de 6 mois),
- CET monétisé,
- Indemnité de mobilité,
- Contraintes du poste :
  - Insalubrité liée aux eaux usées, routier, chute, travail en extérieur, port de charges lourdes et TMS,
  - Déplacements réguliers pour les interventions,
  - Le port des EPI sera exigé et ils seront fournis.

Le poste est ouvert aux agents titulaires de la fonction publique ou contractuels dans le cadre d'un CDD. Il est également accessible à tout(e) candidat(e) remplissant les conditions du décret n°96-1087 du 10 décembre 1966 relatif au recrutement par voie contractuelle des travailleurs handicapés dans la fonction publique.

## Contact

- Sur le poste : Stéphane BOUCAULT, Responsable du Pôle Contrôle et Fonctionnement des Installations, 02.51.55.55.55.
- Sur le recrutement : Line GRÉAU, Gestionnaire Ressources Humaines, 02.51.26.21.87.

## Candidature

Merci d'adresser votre candidature avant le **5 mars 2026**  
par lettre de motivation accompagnée d'un CV détaillé  
en indiquant la référence mentionnée en haut de l'annonce.

Pour les titulaires, merci de nous adresser une copie de votre dernier arrêté de situation ou attestation de réussite au concours et de votre dernière évaluation professionnelle.

A Monsieur le Président du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération,  
ZAE du Soleil Levant, CS 63 669 – Givrand, 85 806 Saint Gilles Croix de Vie Cedex  
ou par courriel à [recrutement@payssaintgilles.fr](mailto:recrutement@payssaintgilles.fr).